

# Point travaux

## Information sur les principaux travaux du 27 janvier au 2 février 2025

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

## Travaux récemment terminés

- **Métropole (hors Montpellier)**

**Où ? Saint-Jean-de-Védas - rue de la Montée du Terral.**

Quand ? Depuis le 25 janvier 2025.

Quoi ? Réalisation des enrobés dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réouverture de la rue Montée du Terral depuis la route de Lavérune.

## Nouveaux chantiers

- **Quartier Cévennes**

**Où ? Rue de Casseyrols.**

Quand ? Du 27 janvier au 28 février 2025.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

**du 27 janvier au 28 février 2025**

- maintien à double sens de circulation avenue du Père Soulas ;
- fermeture de la rue Casseyrols entre l'avenue du Père Soulas et la rue des Eucalyptus ; mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues des Eucalyptus, du Fesquet et de Casseyrols.

- **Quartier Croix d'Argent**

**Où ? Allée de Bosserville.**

Quand ? Du 27 au 31 janvier 2025.

Quoi ? Pose de bordures dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'allée de Bosserville depuis l'avenue de la Liberté ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de la Liberté et la rue Adam de Craonne ;
- accès riverains maintenus.



- **Quartier Hôpitaux Facultés**

**Où ?** Avenue de Saint-Lazare entre la place du souvenir Français et l'entrée de la résidence Les Jardins d'Ombline.

**Quand ?** Du 28 janvier au 7 février 2025.

**Quoi ?**

- Réfection de trottoir.
- Création d'un double sens de circulation.

**Maître d'ouvrage :** Montpellier Méditerranée Métropole.

**Incidences sur la circulation :**

- suppression des places de stationnement ;
- accès riverains maintenus.

- **Quartier Mosson**

**Où ?** Avenue de Louisville, au niveau du numéro 47.

**Quand ?** Du 27 janvier au 7 février 2025.

**Quoi ?** Création du réseau de chaleur Nord.

**Maître d'ouvrage :** SA3M.

**Incidences sur la circulation**

- fermeture de la rue de Louisville au niveau du numéro 47 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de Leyde.

- **Quartier Port Marianne**

**Où :** Rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux.

**Quand :** Du 20 janvier au 7 mars 2025.

**Quoi :**

- Élargissement du parvis des écoles Jean Zay ;
- Travaux de dévoiements de réseaux des eaux pluviales et eaux usées.

**Maîtrise d'ouvrage :** SA3M.

**Incidences sur la circulation :**

- fermeture de la rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux ;
- accès riverains maintenus pour accéder aux places de stationnement depuis la rue André Malraux jusqu'au numéro 50 rue Marie Durand ;
- mise en impasse de la rue Marie Durand au niveau du numéro 50 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Alphonse Juin.
- suppression de places de stationnement.

- **Quartier Prés d'Arènes**

**Où ? Carrefour avenue de Palavas et rue de Centrayrargues.**

Quand ? Du 27 janvier au 30 mai 2025.

Quoi ?

- Aménagement du carrefour.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation (**en fonction des besoins du chantier**) :

- fermeture de la rue de Centrayrargues, entre la rue des Razeteurs et l'avenue de Palavas ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue des Razeteurs et l'avenue du Maréchal Leclerc ;
- suppression de places de stationnement ;
- mise en impasse de la rue de Centrayrargues, du chemin de Moularès vers l'avenue de Palavas ;
- mise en place d'une circulation alternée avenue de Palavas entre l'impasse Bencker et la rue de la Manade ;
- accès riverains maintenus.

## Travaux en cours

- **Secteur Cambacérès – Sud de France**

- **Où ? Route de Vauguières.**

Quand ? Du 6 janvier au 10 mars 2025.

Quoi ? Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture provisoire de la route de Vauguières et du pont au-dessus de l'A709 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone ;

**du 11 novembre 2024 au 10 mars 2025**

- mise en impasse de la rue de la Cavalade au croisement avec la route de Vauguières ;
- accès riverains maintenus par l'avenue Nina Simone.



- **Où ? Boulevard Pénélope**

Quand ? Du 4 juillet 2024 à juillet 2025.

Quoi ? Création des structures des voies dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation boulevard Pénélope, entre les carrefours de Londres et d'Alexandrie.



- **Où ? Rue Jacques Derrida, entre le rond-point de la Mogère et la rue du Mas de Brousses.**

Quand ? Du 21 octobre 2024 à septembre 2025.

Quoi ?

- Travaux de dévoiement de réseaux d'eau potable et d'eau pluviale dans le cadre de l'extension de la ligne 1 de Tramway.
- Pose des rails de la voie ferrée.
- Pose d'un nouvel enrobé rue Jacques Derrida.
- Aménagement des trottoirs et d'une piste cyclable.

Maîtrise d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

**du 21 octobre 2024 à septembre 2025**

- fermeture de la rue Jacques Derrida dans les deux sens de circulation, entre le rond-point de la Mogère et la rue Maryam Mirzakhani ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.

- **Quartier Centre**

- **Où ? Aire piétonne Verdun – Sud Comédie.**

Quand ? Du 6 janvier à l'été 2025.

Quoi ?

- Extension de l'aire piétonne.
- Installation de 9 sites de contrôle d'accès.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.



○ **Où ? Place François Jaumes.**

Quand ? Du 6 au 26 janvier 2025. **Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.**

Quoi ?

- Création et aménagement d'un espace végétalisé.
- Pose de 15 racks à vélos.
- Déplacement d'une aire de livraison.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée.
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Rue Hilaire Ricard et contre-allée Sud du boulevard des Arceaux**

Quand ? Du 4 novembre 2024 à juin 2025.

Quoi ? Réaménagement des rues adjacentes à la place Max Rouquette dans le cadre du réaménagement des espaces publics Arceaux-Peyrou.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Hilaire Ricard ;
- suppression de places de stationnements sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- accès véhicules riverains maintenus sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- cheminement piéton et deux roues maintenus ;
- accès véhicules chantier et secours maintenus.

○ **Où ? Tunnel de la Comédie.**

Quand ? **Du 20 janvier au 31 mai 2025.**

Quoi ? Réalisation d'une galerie cyclable sous la place de la Comédie.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- ouverture du parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;
- fermeture des sorties du parking Comédie rues du Jeu de Ballon et Michelet ;
- la sortie s'effectuera par le boulevard Victor Hugo.

○ **Où ? Boulevard Sarrail, entre les numéros 7 et 13.**

Quand ? Du 28 octobre 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Travaux de raccordement aux réseaux électrique, télécom et des eaux pluviales et eaux usées ;
- Réfection de la chaussée, dans le cadre des travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Comédie et de l'Esplanade.
- Réaménagement des sols de la jonction entre le Boulevard Sarrail et le Passage Bruyas.

Maître d'ouvrage : TaM et SA3M.





○ **Où ? Avenue Jacques Cartier, rue Poséidon et pont Juvénal.**

Quand ? Du 22 avril au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.

Quoi ?

- Création de la station, aménagement de la voirie et pose des bordures, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.
- Rabotage et pose des enrobés.
- Réalisation d'un îlot refuge.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation

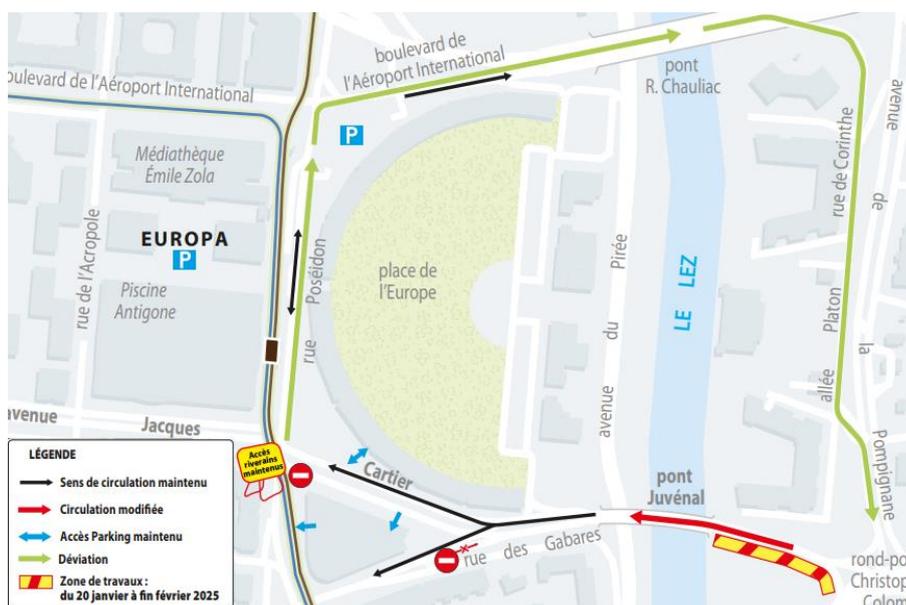
**du 22 avril 2024 au 31 janvier 2025 avenue Jacques Cartier**

- mise en sens unique de l'avenue Jacques Cartier selon les besoins du chantier ;
- maintien du sens de circulation vers l'avenue Président Pierre Mendès-France ;
- accès au parking Europa maintenus.



**du 20 janvier au 28 février 2025 avenue du pont Juvénal**

- mise en sens unique du pont Juvénal en direction de Montpellier ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par la rue Poséidon, le boulevard de l'Aéroport International, la rue de Corinthe et allée de Platon.



○ **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**

Quand ? Du 4 mars 2024 à novembre 2025.

Quoi ? Réaménagement de la place.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- accès riverains et livraisons maintenus ;
- rétablissement de l'entrée et de la sortie du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
- une sortie est également possible par la place du Marché aux Fleurs ;
- fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant les magasins Gibert et Armand Thierry).



○ **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du faubourg Saint-Jaumes.**

Quand ? Du 5 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
- Enfouissement des réseaux aériens.
- Remplacement du réseau des eaux usées.
- Renouvellement d'un collecteur d'assainissement souterrain suite à un effondrement.

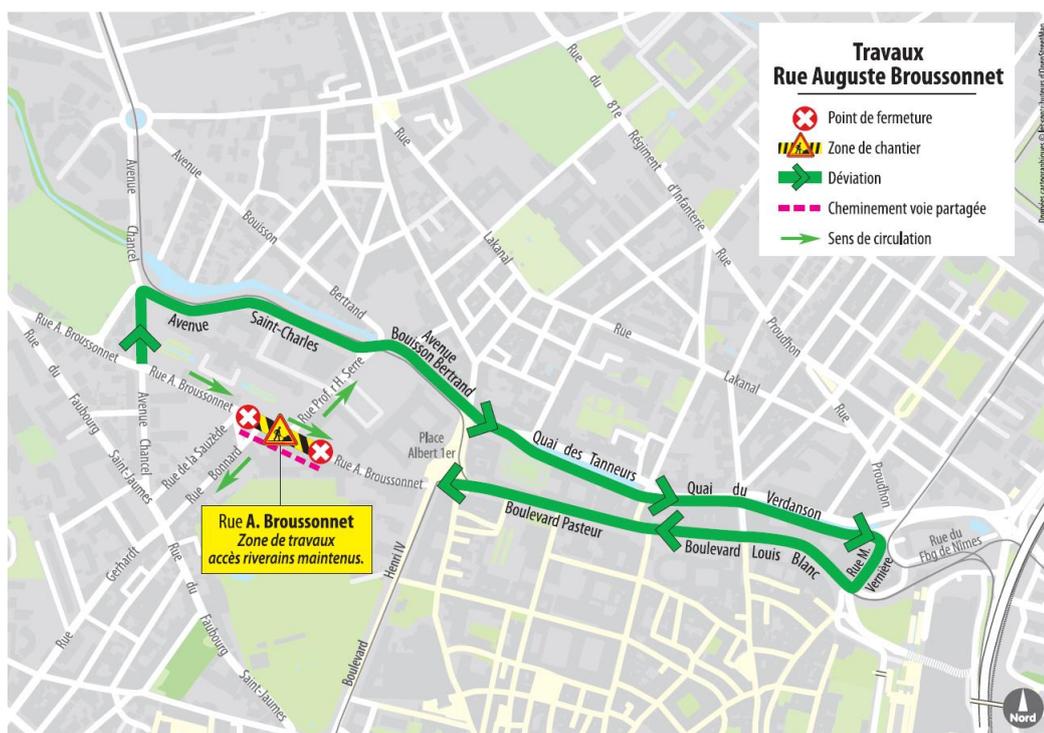
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
- accès piétons et riverains maintenus.
- une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard ;
- rétrécissement de la chaussée entre les rues de la Sauzède et Bonnard.

## du 8 janvier au 28 mars 2025

- fermeture de la rue Auguste Broussonnet entre la rue de la Sauzède et l'entrée de l'Institut de Botanique ;
- maintien de la circulation riveraine rues Auguste Broussonnet, Bonnard et Professeur Henri Serre ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les avenues Chancel, Saint-Charles, Bouisson Bertrand, les quais des Tanneurs, du Verdanson, les rues Michel Vernière, du Faubourg de Nîmes et les boulevards Louis Blanc et Pasteur ;
- mise en place d'un cheminement en voie partagée, piétons et cyclistes, dans les deux sens de circulation.



- **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**

Quand ? du 29 juin 2024 au 28 mars 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture des voies selon les besoins du chantier ;
- accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rue du Chemin Salinier.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway ;
- Raccordement de réseau d'eau

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation

- fermeture de l'accès à la rue du Chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
- accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune ;

### du 27 janvier au 28 février 2025 rue de la Belle

- mise en impasse de la rue de La belle au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de Château Bon.



### • Quartier Croix d'Argent

- **Où ? Rue Laurent François – ZAC Cité Créative.**

Quand ? Du 12 novembre 2024 au 21 mars 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de la rue Laurent François.
- Mise en sens unique rue Laurent François, entre les rues Lydie Bénichou et Raymond Campourcy ;
- Agrandissement des trottoirs

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

#### **du 12 novembre 2024 au 28 février 2025**

- fermeture de la rue Laurent François entre les rues des Chasseurs et Lydie Bénichou ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie et l'avenue de la Croix du Capitaine ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation piétons et cyclistes par la rue du 56<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie ;

#### **du 20 janvier au 21 mars 2025**

- fermeture de la rue Laurent François entre les rues Lydie Bénichou et Raymond Campourcy ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation pour les piétons et les cyclistes par la rue Lydie Bénichou.

○ **Où ? Rue Raimon de Trencavel.**

Quand ? Du 4 novembre 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Embellissement et végétalisation ;

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation selon les besoins du chantier :

- suppression de places de stationnement ;
- mise en sens unique de la rue Raimon de Trencavel de l'avenue de Toulouse vers le boulevard Paul Valéry (sur la voie habituellement dévolue au stationnement) ;
- cheminement piétons maintenu à l'intérieur du chantier ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**

Quand ? Du 30 septembre 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de l'avenue Étienne Méhul.
- Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 30 septembre 2024 au 29 mars 2025**

- mise en sens unique de l'avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Jasse de Maurin et Raymond Recouly ;
- accès riverains maintenus.



○ **Où ? Rue du Pas du Loup entre le boulevard Paul Valéry et l'avenue des Vanières.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Pas du Loup depuis son intersection avec le boulevard Paul Valéry ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Paul Valéry et la route de Lavérune.



○ **Où ? Avenue du XV de France.**

Quand ? Du 18 mars 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression des places de stationnement rue du XV de France.



○ **Où ? Rues des Chasseurs, de Font-Couverte, du Roc de Pézenas et route de Lavérune.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à août 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et des voies ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 20 novembre 2024 au 30 mai 2025 :**

- mise en impasse de la rue des Chasseurs, de la route de Lavérune vers la rue Font-Couverte ;
- configuration définitive en sens unique de la rue de Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers l'avenue de la Croix du Capitaine ;

**du 12 février 2024 au 31 janvier 2025** rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les numéros 308 et 298 ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs ;

**du 20 janvier au 21 février 2025.**

- mise en impasse de la rue du Roc de Pézenas au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Figairasse et de la Croix de Figuerolles.



- **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Dévoiement des réseaux d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 6 janvier à mai 2025 :**

- fermeture de l'avenue Lepic entre les rues Léon Marès et du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
- mise en impasse du passage 75 ;
- accès riverains jusqu'à la rue Léon Marès par la place du 8 Mai 1945.



○ **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier à décembre 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouvel enrobé ;
- Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



**du 20 au 31 janvier 2025 :**

- fermeture de la rue Rouget de Lisle entre les rues Cheng-Du et Jacques Monod ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues Jacques Monod, du Pas de Loup, Christian Benezech et la Cheng-Du.



- **Où ? Cité Créative entre la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**

Quand ? Du 20 novembre 2023 à décembre 2025.

Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
- maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
- suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**

- **Où ? Rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon.**

Quand ? Du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 janvier 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Enfouissement du réseau électrique et rénovation de l'éclairage public.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée de la rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon en fonction de l'avancement des travaux ;
- suppression des places de stationnement selon les besoins du chantier ;
- vitesse de circulation abaissée à 20 km/h ;
- la piste cyclable sera partagée par les cyclistes et les piétons ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Avenue Agropolis**

Quand ? Du 12 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.  
Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Route de Lodève, entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse.**

Quand ? Du 6 janvier au 7 février 2025.

Quoi ? Aménagement cyclable.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée route de Lodève entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Cos.**

Quand ? Du 14 octobre 2024 au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Création des réseaux de gaz, télécom et électrique, d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.
- Création du réseau de chaleur Nord.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation

- fermeture de l'avenue de Barcelone entre le rond-point Schumann et la rue de Cos ;
- mise en place d'une déviation par l'avenue de l'Europe ou l'avenue d'Heidelberg ;
- suppression de places de stationnement.

○ **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et rue des Avelaniers.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 mars 2025.

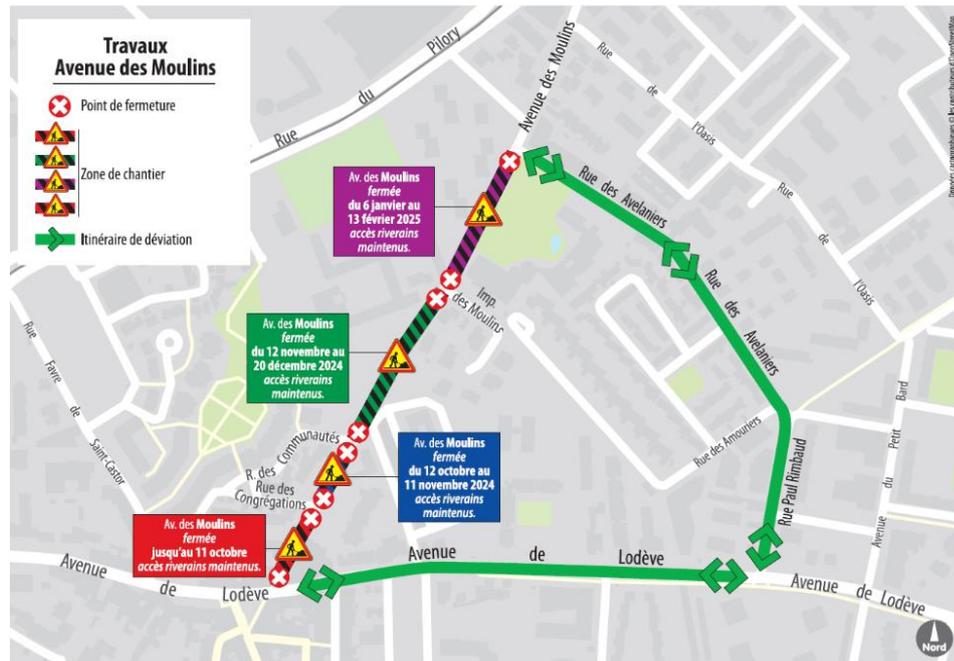
Quoi ? Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur circulation : suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;

**du 6 janvier au 13 février 2025 :**

- fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
- accès riverains maintenus.



○ **Où ? Rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix.**

Quand ? Du 7 octobre 2024 à novembre 2025.

Quoi ?

- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
- Extension d'un collecteur des eaux pluviales.
- Création d'une piste cyclable.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et ENEDIS.

Incidences sur la circulation **du 7 octobre 2024 au 28 février 2025**

- fermeture de la rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Condamine, du Docteur Lachapelle, la route de Lodève et l'allée de Paris.

○ **Où ? Avenue de Heidelberg (du rond-point Schumann à l'intersection avec l'avenue de Louisville)**

Quand ? Du 14 octobre 2024 au 31 janvier 2025.

Quoi ?

- Réfection du réseau d'eaux pluviales.
- Création du réseau de chaleur Nord.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- réduction de deux à une voie de circulation ;
- suppression de places de stationnement sur le parking du Centre Nautique Neptune.

- **Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.**

Quand ? Du 8 octobre 2024 au 15 mars 2025.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

- réduction de 3 à 2 voies de circulation de l'avenue des Moulins du rond-point avenue des Moulins vers la rue d'Alco ;
- réouverture de l'allée Paul Rivet à la circulation piétonne et cycliste.

- **Quartier Prés d'Arènes**

- **Où ? Avenue des Prés d'Arènes, entre les rues Ferdinand de Lesseps et Lazare Ponticelli.**

Quand ? Du 2 octobre au 30 novembre 2024. Prolongation jusqu'au 30 janvier 2025.

Quoi ? Aménagement de la piste cyclable devant la résidence Le Condor.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation : les piétons et les cyclistes sont tenus d'emprunter le trottoir situé en face.

- **Quartier Port Marianne**

- **Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.**

Quand ? Du 10 juin 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

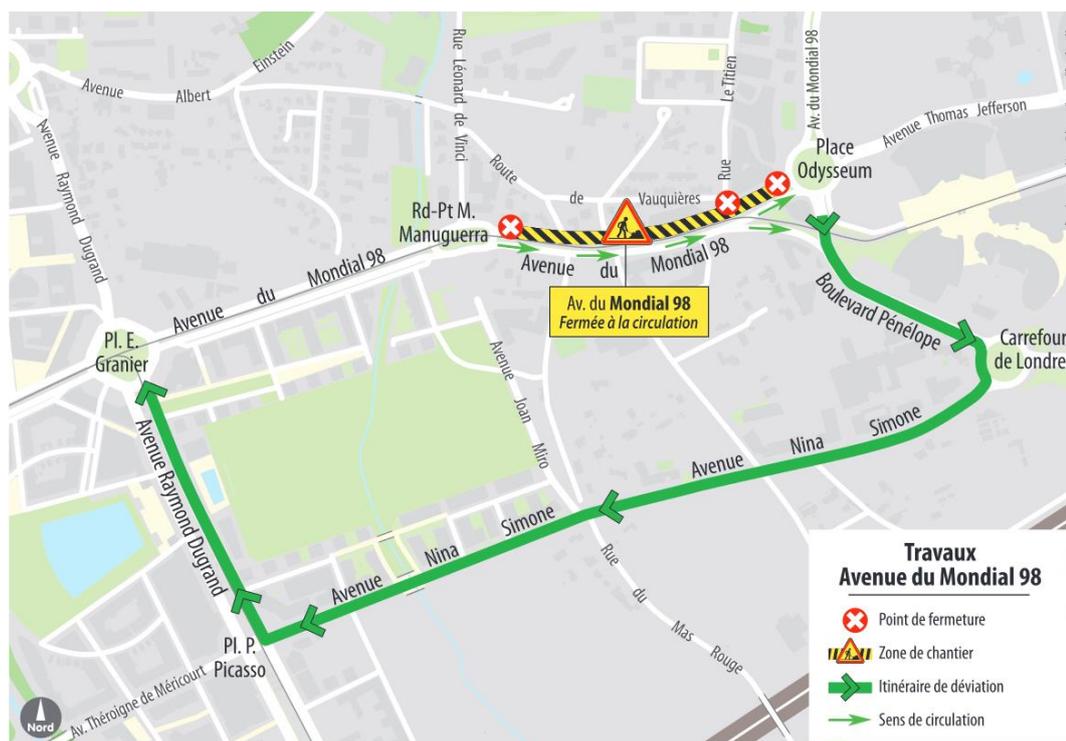
- Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
- Végétalisation et embellissement de l'avenue.
- Désimperméabilisation des sols.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

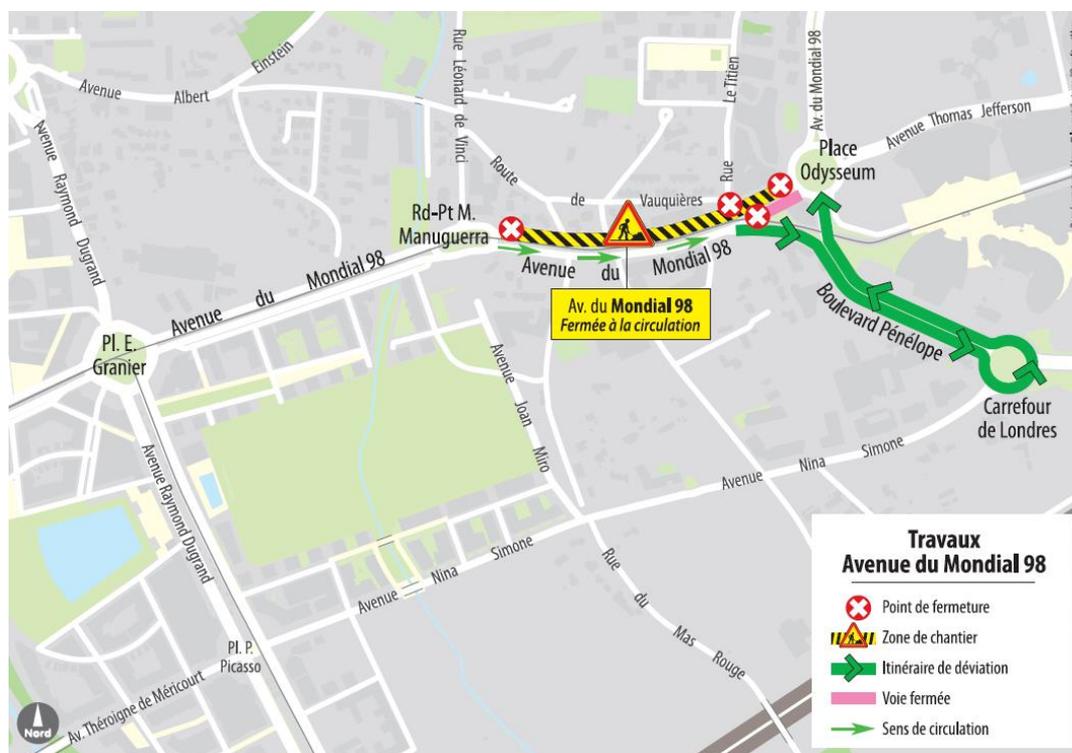
**du 6 janvier au 28 février 2025**

- fermeture de l'avenue du Mondial 98, du rond-point d'Odysseum vers le rond-point Mattéo Manuguerra ;
- mise en impasse de la rue Le Titien au croisement avec la route de Vauquières ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le rond-point d'Odysseum, le boulevard Pénélope, les avenues Nina Simone et Raymond Dugrand et la place Ernest Granier ;



### du 24 janvier au 7 février 2025

- fermeture de l'avenue du Mondial 98, depuis la bretelle menant au boulevard Pénélope jusqu'à la Place Odysseum ;
- mise en place d'une déviation pour tous les véhicules par le boulevard Pénélope, le carrefour de Londres, le boulevard Pénélope et la Place Odysseum.

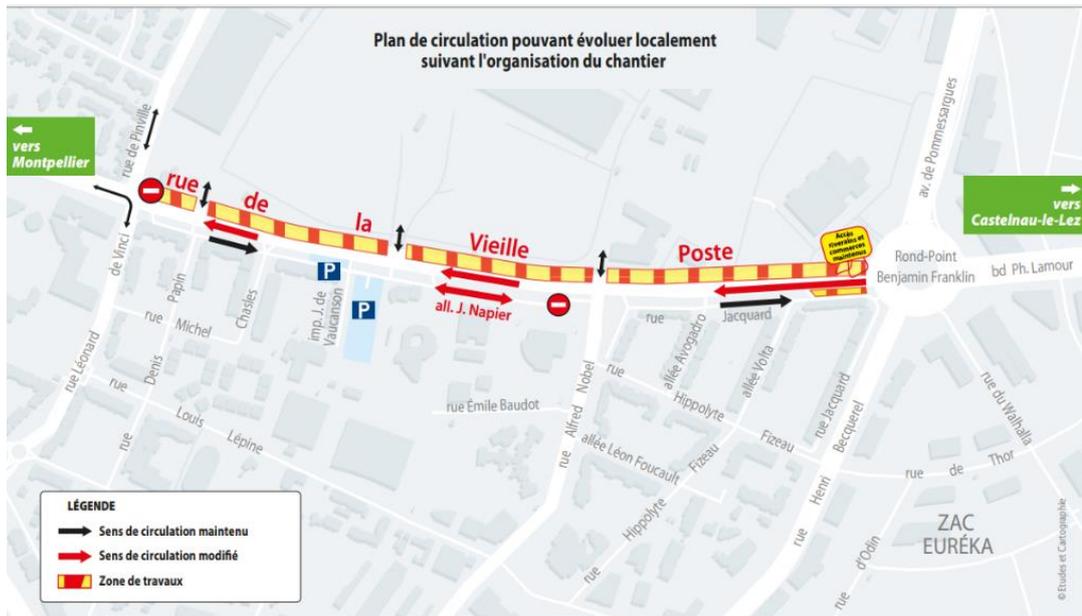


- **Où ? Avenue de la Pompignane, entre le rond-point Christophe Colomb et la rue Henri Pecquet.**  
Quand ? Du 25 mars au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.  
Quoi ? Création de la piste cyclable et de la voie dédiée dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 de bustram.  
Maîtrise d'ouvrage : TaM.  
Incidences sur la circulation :
  - réduction de deux voies à une voie de circulation avenue de la Pompignane ;
  - un itinéraire de déviation est mis en place par les rues du Capitaine Pierre Pontal, Fra Angelico et l'avenue Albert Einstein.
  - rétrécissement de la chaussée selon les besoins du chantier rue Henri Pecquet ;
- **Où ? Rue Alfred Nobel et rue de la Vieille Poste, entre la rue de Pinville et le rond-point Benjamin Franklin.**  
Quand ? De décembre 2023 au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.  
Quoi ?
  - Travaux de démolition et de terrassement dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du bustram ;
  - Pose d'un nouvel enrobe.Maîtrise d'ouvrage : TaM.  
Incidences sur les lignes de bus :
  - les lignes 9, sens A et, 51 vers Notre Dame de Sablassou, seront déviées par les rues Léonard de Vinci et Louis Lépine ;
  - les stations Pinville et Alfred Nobel sont reportés sur les arrêts Lagoya et Volta Fizeau.

Incidences sur la circulation :

**rue de la Vieille Poste à partir du 25 janvier 2025**

- remise à double sens de circulation de la rue de la Vieille Poste depuis le rond-point Benjamin Franklin et la rue de Pinville en direction de Montpellier ;



● **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Baillargues – route Impériale, entre la route de Nîmes (RN113) et la rue Vincent Scotto.**

Quand ? Du 17 juin 2024 au 7 mars 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 6 janvier au 7 mars 2025**

- la route Impériale sera mise à sens unique entre la rue du Levant et la rue Vincent Scotto ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Jean Vilar, du contrôle et la rue du Levant ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Clapiers – carrefour des Closades / avenue du Martinet (RM65).**

Quand ? Du 19 novembre à juillet 2025.

Quoi ?

- sécurisation du carrefour des Closades ;
- création d'une piste cyclable – véloline B ;
- création de deux arrêts de bus ;
- raccordement du réseau des eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

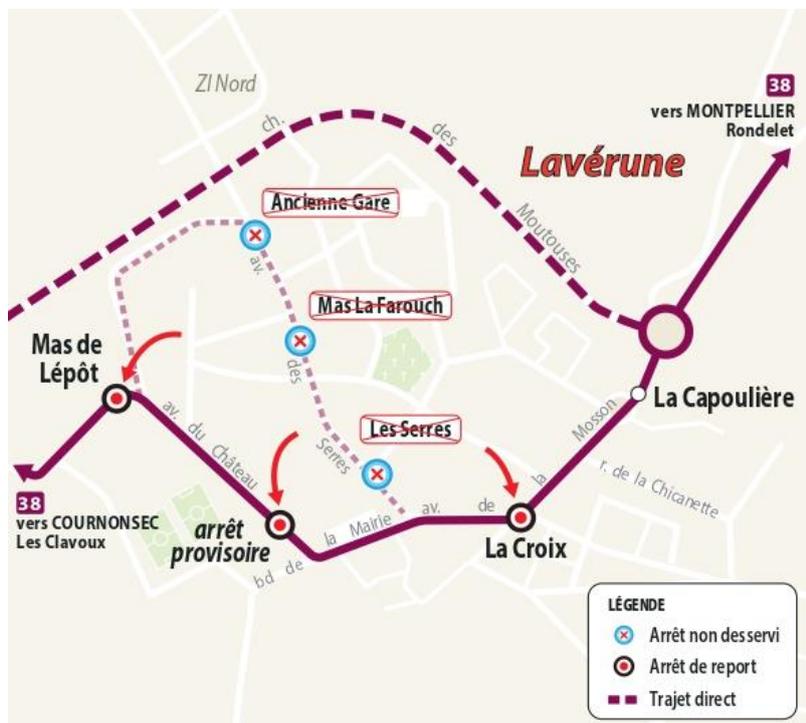
- réduction de la chaussée ;
- réduction de la vitesse à 30 Km/h ;
- maintien des deux sens de circulation.

- **Où ? Lattes – chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172.**  
 Quand ? Du 8 janvier au 7 mars 2025.  
 Quoi ?
  - Réaménagement du carrefour à feux entre le chemin de Soriech et la ligne de tramway 3.
  - Création de pistes cyclables et cheminements piétonniers.
  - Création de deux nouvelles voies.
 Maître d'ouvrage : SA3M.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture du chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172;
  - accès riverains maintenus
    - par le Sud, suivre la RM172 (route de Mauguio) ;
    - par le Nord, suivre le giratoire de Soriech (RM189 - Route de Boirargues).
  
- **Où ? Lattes – chemins du Mas de Merle et de la Céreirede.**  
 Quand ? Du 3 juin au 30 septembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.  
 Quoi ? Travaux de terrassement et de forage dans le cadre de l'agrandissement de la station épuration MAERA.  
 Maître d'ouvrage : ENEDIS.  
 Incidences sur la circulation :
  - réouverture du chemin du Mas de Merle ;
  - réouverture du chemin de la Céreirede entre la rue de la Première Écluse et la station d'épuration MAERA ;
  - fermeture de l'avenue du Pont Trinquat entre les rues de la Courbe et de la Rauzée basse ;
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues de la Première Écluse, de la Rauze et l'avenue du Docteur Jacques Fourcade ;
  - l'allée de la Méditerranée est fermée à la circulation cycliste ;
  - un itinéraire de déviation pour les cyclistes est prévu par le marché du Lez.
  
- **Où ? Lattes – avenue des Platanes.**  
 Quand ? Du 5 juillet à novembre 2025.  
 Quoi ?
  - Pose de canalisations d'eaux usées, d'eau potable, électrique et télécom.
  - Pose de réseau électrique et télécom.
  - Raccordement au réseau d'eau brute (BRL).
 Maître d'ouvrage : SA3M et Régie des eaux.  
 Incidences sur la circulation :  
**du 18 novembre 2024 au 7 février 2025** : fermeture de l'avenue des Platanes entre la rue de la Muraillette et la rue du Vieux Chêne.
  
- **Où ? Lavérune – avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires.**  
 Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.  
 Quoi ?
  - Renouvellement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales
  - Création de pistes cyclables.
  - Réfection de la chaussée et des trottoirs.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation **du 18 novembre 2024 à avril 2025** :
  - fermeture de l'avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires ;
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château (RM5E12) ;
  - accès riverains maintenus.

Incidences sur les lignes de bus :

- les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l'avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château ;
- les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.

Plus d'infos sur [cartographie.tam-voyages.com](http://cartographie.tam-voyages.com)



- **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d'Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement des nouveaux giratoires d'Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose de la glissière de sécurité dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d'Agropolis sous la RM65.

- **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – Liaison entre les quartiers du Fescau (RD112) et de Caudalie (RM17) – Pont du Lez.**

Quand ? Du 2 juin 2023 à septembre 2025. **Reprise des travaux prévue le 27 janvier 2025.**

Quoi ? Création d'une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**Jusqu'au 24 février 2025**

Maintien de la circulation alternée gérée par feux sur le pont du Lez ;

○ **Où ? Saint-Drézéry – avenue de la Méditerranée.**

Quand ? Du 20 janvier 2025 au 29 avril 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 20 janvier au 29 avril 2025**

- mise en sens unique de l'avenue de la Méditerranée depuis le rond-point avenues Croix de Mounié / du Bérangé / de la Méditerranée jusqu'à l'allée de la Liberté ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation en direction de Montaud, par l'avenue de la Méditerranée, l'allée de la Liberté et l'avenue Croix de Mounié ;
- suppression de places de stationnement ;

**du 24 mars au 29 avril 2025**

- mise en place d'une circulation alternée au croisement de l'avenue de la Méditerranée et l'allée de la Liberté.



○ **Où ? Saussan – route métropolitaine 27E7 (RM27E7), entre l'avenue de l'Aurore et la route métropolitaine 185E1 (RM185E1).**

Quand ? Du 25 novembre 2024 au 25 avril 2025.

Quoi ? Création d'une voie verte.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la RM27E7, entre l'avenue de l'Aurore et la RM185E1 ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes métropolitaines 185E1 et 27.

○ **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**

Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
- Aménagement de voirie.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement ;
- fermeture de l'avenue de la Gare, entre la place des Écoles laïques et le carrefour des Balances ;
- deux itinéraires de déviation sont mis en place
  - par les rues de la Monnaie et de la Bergerie ;
  - par la rue de la Fontaine ;
- fermeture de la rue des Balances entre la rue des Bergerie et la rue de la Monnaie ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la rue des Bergerie ;
- inversion du sens de circulation rue des Bergeries entre les rues de la Monnaie et des Balances ;
- mise à double sens de circulation de la rue de la Monnaie.